Accès au formulaire pour devenir famille d'accueil [1]

Comment devenir famille d'accueil pour chien guide d'aveugle ?

Pour devenir famille d’accueil pour chien guide d’aveugle il faut :

- remplir un formulaire [2] disponible sur notre site,
- résider dans un rayon de 30 km d’une école de chien guide d’aveugle [3],
- avoir une grande disponibilité et du temps à lui consacrer,
- emmener le chien guide d’aveugle dans tous ses déplacements
- être prêt à lui inculquer les règles de base (la propreté, les ordres de rappel et d’obéissance, les habitudes des parcours en ville et des différentes situations de la ville)

S'engager et se faire plaisir

Votre situation de famille, votre travail vous laissent une grande liberté et vous avez très envie d'adopter un chiot... mais vous hésitez, car ce seraient dix ans de chamboulement de vos habitudes qui vous attendent. Accueillir pendant un an un futur Chien Guide peut être une solution transitoire plus souple pour avoir dans votre famille la compagnie d'un chiot, tout en rendant service à son futur maître aveugle.

Quelle joie d'accueillir au sein de son foyer ce chiot qui sera bientôt le meilleur allié de son bénéficiaire ! Accueillir c'est aussi éduquer [4], c'est savoir également que ce chiot devra aussi quitter votre maison.

Pour rappel, on emploie le terme "famille d'accueil" mais les profils peuvent être très variés : personne seule, couple avec ou sans enfant, personnes retraités...

En savoir plus [5]

Quelles sont les conditions à respecter pour devenir famille d'accueil ?

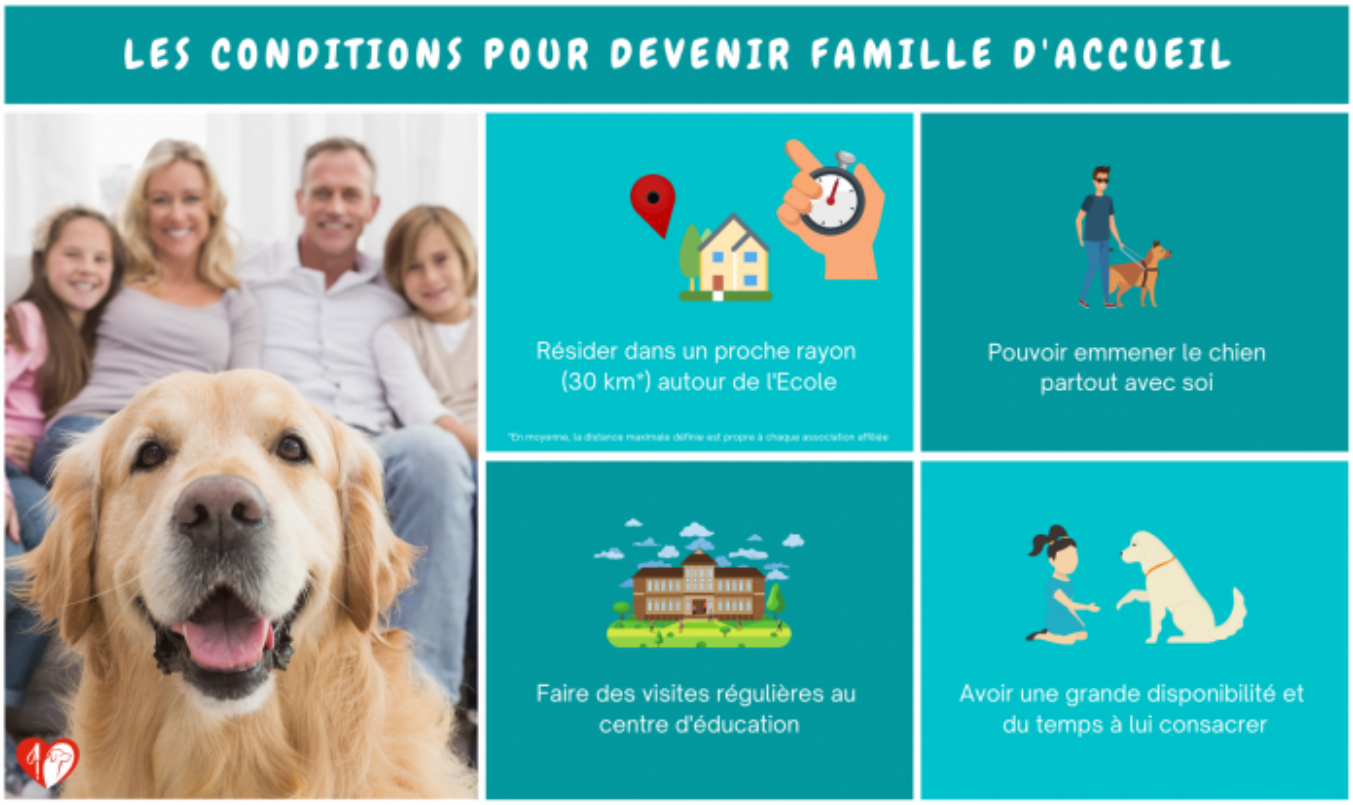

- Résider dans un proche rayon autour de l'Ecole (environ 30 km) ;
- Pouvoir emmener le chien partout avec soi ;
- Faire des visites régulières au centre d'éducation ;
- Avoir une grande disponibilité et du temps à lui consacrer.

Quels sont les rythmes de garde envisageables ?

Prendre en charge la pré-éducation d’un chien demande de l’investissement personnel et de la motivation. Les associations recherchent en permanence des familles d’accueil pour répondre aux besoins importants selon plusieurs rythmes :

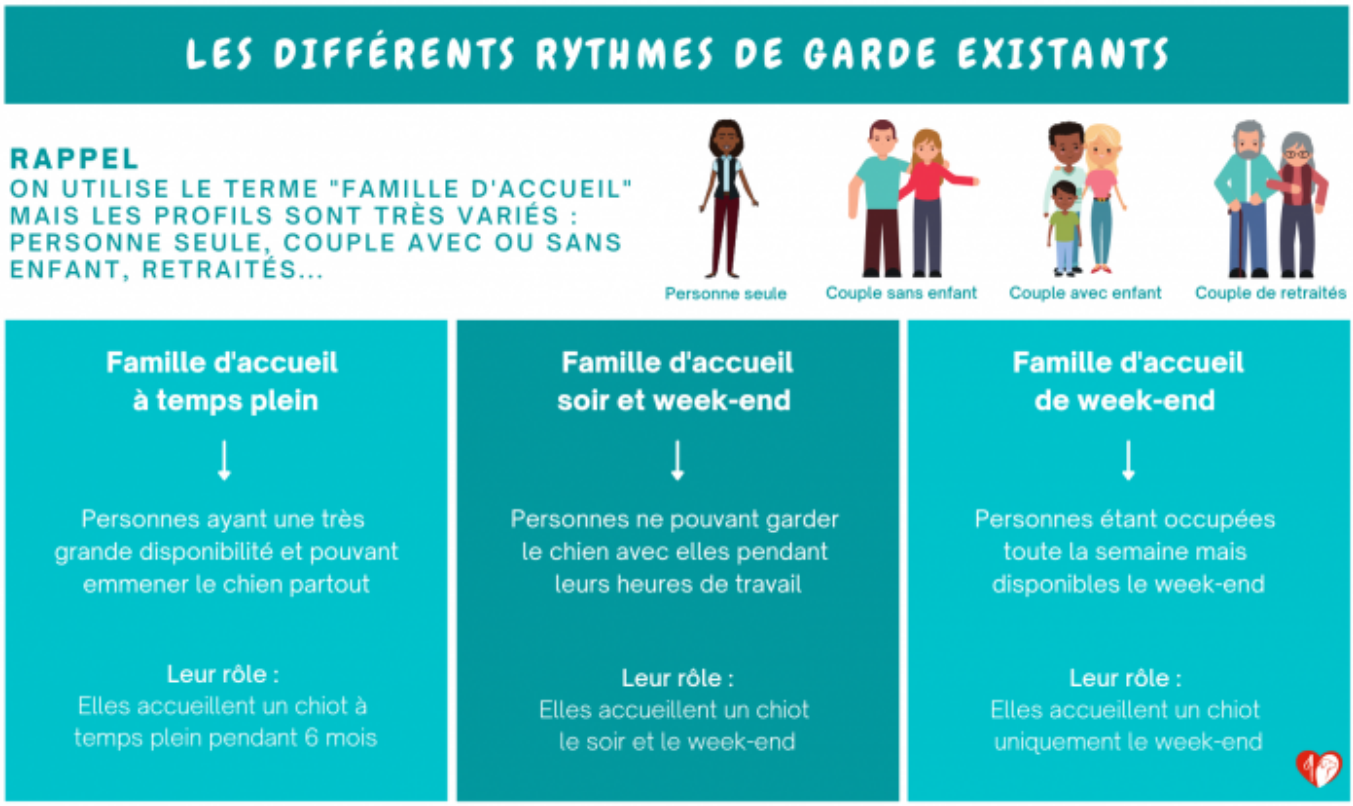

- **Famille d’accueil à temps plein** : Destinée aux personnes ayant une très bonne disponibilité. Elles accueillent un chiot pendant 6 mois.
- **Famille d’accueil soir et week-end** : Destinée aux personnes ne pouvant garder le chien avec elles pendant leurs heures de travail.
- **Famille d’accueil de week-end** : Destinée aux personnes ne pouvant s’occuper d’un chiot que le week-end.

Le chien intègre l’école pour la journée. Il rentre en famille d’accueil tous les soirs et les week-ends.

Quelles sont les différentes missions d'une famille d'accueil ?

- **Socialiser le chien** : l'emmener partout avec soi (travail, loisirs...)
- **Lui apprendre quelques bases d'éducation** : besoins, propreté, obéissance, ordres simples...
- **Lui apporter de l'attention et de l'affection** : caresses, calîns, jeux...

Où trouver des chiens guides d’aveugles à adopter ?

Nos associations membres [3] sont régulièrement à la recherche de nouvelles familles d’accueil, pour en faire la demande il faut remplir ce formulaire [2]. Le formulaire sera envoyé à l’association de chiens guides, membre de notre Fédération, la plus proche de votre domicile, qui prendra contact avec vous.

Dans tous les cas, cela demande une grande attention et disponibilité ainsi qu’une proximité géographique avec une école de chien guide d’aveugle.

Détails pratiques

- disponibilité nécessaire d'un membre de la famille,
- nécessité de résider dans un proche rayon (30 km) autour de l'Ecole [3],

- nourriture et soins vétérinaires assurés par l'École,
- possibilité de confier le chien à l'école en cas d'absence ou autre impossibilité,
- retour des chiennes au centre d'éducation pendant les chaleurs (pour les familles d'élevage),
- visites régulières (une fois par mois) au centre d'éducation, en alternance avec celles de l'éducateur, au domicile.

Vous pouvez emmenez votre chiot, futur chien guide muni du gilet de travail et de la carte d'identification remis par l'Ecole absolument partout (Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 : les chiens en formation comme les chiens des personnes handicapées peuvent accéder « aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative »). Législation des chiens guides en éducation [6]

Les petits "moins" à garder à l'esprit :

- Les bêtises du chiot provoquent parfois des **dégâts à la maison**,
- Il convient de **sortir le chiot tous les jours, plusieurs fois par jour et par tous les temps**,
- Vous devez accepter de vous en **séparer** après environ 8 mois.
- Il peut arriver que votre chiot ne puisse pas devenir chien guide d'aveugle et soit **réorienté vers un autre « métier »**.

Découvrez des témoignages de familles d'accueil de chien d'aveugle :

- Edel [7], le chien guide devenu aveugle [8], coule des jours heureux au sein de sa première famille d'accueil, la famille Duchaussoy, qui n'a pas hésité une seule seconde à l'adopter ! Elle qui l'avait éduqué pour guider, doit maintenant à son tour le guider...

- La deuxième vie de Dona, chien guide d'aveugle à la retraite. [9]

URL source:https://www.chiensguides.fr/chien-guide/comment-devenir-famille-daccueil-pour-chien-guide-daveugle

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/node/491 [2] https://www.chiensguides.fr/chien-guide/devenir-famille-daccueil [3] https://www.chiensguides.fr/associations/mouvement-uni-dans-une-federation [4] https://www.chiensguides.fr/chien-guide/leducation-du-chien-guide-daveugle [5] http://ffac.plume.typhon.net/devenir-famille-daccueil [6] http://ffac.plume.typhon.net/libre-acces-pour-chiens-guides-en-education [7] https://www.chiensguides.fr/actualites/destin-dedel-deuxieme-

vie-du-chien-guide-devenu-aveugle [8] http://www.chiensguides.fr/actualites/destin-dedel-deuxieme-vie-du-chien-guide-devenu-aveugle [9] https://www.chiensguides.fr/actualites/deuxieme-vie-de-dona-chien-guide-daveugle-retraite